

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes
Nièvre et Somme
1, allée des quarante
Parc d'Activités des Hauts du
Val de Nièvre – BP 30214
80420 FLIXECOURT

Tél : 03.22.39.40.40

OBJET :

Avenant n°1 au contrat de
maitrise d'œuvre et aux lots
4,5,6 et 9 du marché public
pour la réhabilitation
énergétique et l'aménagement
du bâtiment situé rue de la
catiche à FLIXECOURT

Date de convocation :
5 mars 2024

Date de séance :
14 mars 2024

Date d'affichage :
22 mars 2024

Membres en exercice : 55

Membres présents : 36

Membres votants : 41

Jours et heures d'ouverture :
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00
de 13h30 à 17h00
du vendredi de 8h30 à 12h00

N° 26/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze mars, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en la salle le chiffon rouge - RUE P. ERMENAULT – à FLIXECOURT, sous la présidence de Monsieur Philippe FRANCOIS.

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEPOIX, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, CERNEY, ALEXANDRE, Mrs DE LIMERVILLE, HERBETTE, MOREL, FOURCROY, DELASSUS, ALEXANDRE, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, DELAFOSSE, COLOMBEL, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, PARMENTIER, DELATTRE, LOUETTE, BOULARD,

Etaient absents, excusés :

Mmes CAPRON, LICOUR, LEMAIRE,
Mrs PINCHON, LEITAO, VIGNON, POISSON, LEULIER, LOGNON, GUILLOT, MAUGER, MADANI BUTIN, BLAIZEL, CARLE, BOULLET, DUCROTOY, GROSSEL, LEBLANC D, LEBLANC JM.

M POISSON donne pouvoir à M FRANCOIS
M MAUGER donne pouvoir à M CARPENTIER
Mme LEMAIRE donne pouvoir à M WALIGORA
M DUCROTOY donne pouvoir à Mme CERNEY
M GROSSEL donne pouvoir à Mme ALEXANDRE

Secrétaire de séance : M MOREL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 139 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 sur les marchés publics (repris dans le CCP).

Vu la délibération n°111/2022 en date du 07 décembre 2022 adoptant les travaux d'aménagement du bâtiment situé rue de la Catiche à Flixecourt.

Le Président explique au Conseil communautaire que le projet de réhabilitation de l'ancienne perception était, à l'origine, validé pour accueillir la MLIFE au rez-de-chaussée.

Afin de profiter des mêmes tarifs pour l'aménagement du premier étage, il est proposé au Conseil communautaire de valider un avenant aux lots 4, 5, 6 et 9 du marché public notifié le 19 janvier 2024 ainsi qu'au maître d'œuvre comme suit :

- Lot 4 : Entreprise HP Industrie pour un montant de	14 162.55 € HT
- Lot 5 : Entreprise POIREL pour un montant de	25 382.76 € HT
- Lot 6 : Entreprise EGERO pour un montant de	2 531.52 € HT
- Lot 9 : Entreprise GLANDDIER pour un montant de	21 648.25 € HT
- Moe : OPEIC Bâtiment pour un montant de	<u>5 098.01 € HT</u>

Soit 68 823,01 € HT

Le montant initial du marché étant de 390 800,10 € HT (359 800.10+31 000 Moe), il sera, après ces avenants, de 459 623.09 € HT soit 551 547,83 € TTC.

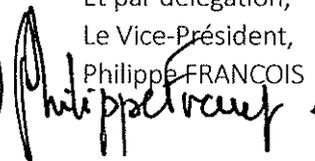
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité,

- Autorise le Président à signer les avenants et tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.
- Dit que les crédits seront inscrits au budget principal.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus

Pour extrait conforme,
Pour le Président,
Et par délégation,
Le Vice-Président,
Philippe FRANCOIS





Le Vice-Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 21 mars 2024 et de sa publication le 22 mars 2024.



